




4. Le secteur de l'entraide

a. Livraison de paniers alimentaires et repas	
 MANDATS	<ul style="list-style-type: none">• Les bénévoles livreurs sont composés de bénévoles ayant accès à une voiture, et qui sont prêts à offrir un service de livraison des paniers alimentaires et des repas congelés/chauds durant le dépannage alimentaire mensuel (en collaboration avec le SÉSAME), durant la livraison des paniers de Noël (en collaboration avec la société Saint-Vincent de Paul) et de manière ponctuelle (à la demande des intervenants).• En plus d'offrir un service de livraison, les bénévoles doivent parfois aider avec le montage des paniers alimentaires (préparer les sacs de denrées).
 PROFIL RECHERCHÉ	<ul style="list-style-type: none">✓ Accès à un véhicule✓ Bonne conduite automobile✓ Permis de conduire valide✓ Disponibilité au moins une journée par mois✓ Ponctuel✓ Fiable✓ Honnête✓ Facilité à interagir avec des aînés✓ Discrétion
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	<ul style="list-style-type: none">• Les frais kilométriques du bénévole sont remboursés par le centre.• La livraison de denrées alimentaires est uniquement réservée aux personnes aînées à faible revenu et en perte d'autonomie.• Les bénévoles peuvent s'impliquer de manière ponctuelle selon les disponibilités et peuvent choisir une ou plusieurs activités de livraison.• Bien qu'il s'agisse d'une occasion de bénévolat ponctuel, nous recommandons fortement aux bénévoles de s'impliquer au moins une fois par mois dans le cadre de ce service.